

# BOURGET EN HUILE

# LEMAG

décembre - janvier - février 2016 - 2017 N° 9

## LES VŒUX DU MAIRE

*Les volets de 2016 viennent de se fermer laissant derrière nous des moments de joie, de bonheur, mais également, malheureusement, des moments pénibles, des moments de deuil.*

*Je pense en particulier à celles et ceux victimes du terrorisme et du fanatisme qui ont passé les fêtes de fin d'année sur un lit d'hôpital, mais également les familles pour lesquelles un ou des membres ne pourront plus être de la fête.*

*Plus proche de nous, la maladie, la solitude, l'impossibilité de se déplacer empêchent certains de profiter de ces moments de joie de chaque fin d'année.*

*Aussi, en ce début de 2017, j'ose souhaiter une année merveilleuse, de paix, de bonheur à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches.*

*Que la santé vous accompagne durant ces douze prochains mois.*

*2017 sera une année spéciale avec l'élection d'un nouveau Président de la République, et d'une nouvelle Assemblée Nationale.*

*J'émet des vœux de civisme afin que ceux qui guideront le pays ne soient pas choisis par une minorité de français.*

*Si vous avez la possibilité de lire ces lignes avant samedi 14, je vous invite à venir partager un moment de convivialité et d'amitié autour de la galette des rois, ce samedi à 16 heures 30.*

*En vous renouvelant tous mes vœux.*

*Bien sincèrement  
Régis BARBAZ  
Maire*

## AGENDA

## Le Belledonne Gelon Trail – 19 février 2017

Le Bourget en Huile accueillera le dimanche 19 février 2017 le Belledonne Gelon Trail avec deux parcours authentiques et sauvages.

Les parcours

GRAND PARCOURS – Trail des Huiles 29 km / 1100 m

PETIT PARCOURS – Trail du Bourget 15,5 km / 700 m

Infos pratiques

Les inscriptions sont à renvoyer avant le 17 février 2017. Les dossards seront à retirer le jour même de 7h30 à 8h45 au foyer de ski de fond du Bourget en Huile.

Départs des courses à 9h00 (Trail des Huiles) et 9h15 (Trail du Bourget).

## Repas dansant costumé – 11 mars 2017

Le traditionnel repas dansant costumé organisé par l'association animation et développement du Bourget en Huile se déroulera le 11 mars 2017 à la salle des fêtes.

## ASSOCIATION

### Les pistes sont prêtes !

Il ne manque plus que la neige et peut-être sera-t-elle au rendez-vous quand vous lirez ces lignes. Car tout est déjà prêt, les pistes de ski de fond et certains circuits raquettes ont été élagués et nettoyés courant novembre.

En décembre ont été installés les filets de sécurisation de la piste de luge et ceux d'orientation des skieurs et raquetteurs.

A l'entrée du marais ont été remis en place les panneaux des différents circuits.

Les skis, raquettes et bâtons proposés à la location ont été soigneusement répertoriés et vérifiés.

Le tour de rôle pour les permanences au foyer a été mis en place et les horaires d'ouverture arrêtés soit, de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, le mercredi et le week-end hors vacances scolaires et tous les jours pendant les vacances scolaires.

Les soirées raquettes en nocturne sont aussi au programme avec inscription pour la partie marche auprès d'Yves et contact direct avec le Chalet du Verney pour la partie repas.

Tout est prêt donc, sauf la neige, que les bénévoles de l'association animation et développement du Bourget en Huile et tous ceux qui aident à la préparation et à la réalisation de nos multiples activités hivernales attendent de pied ferme.

Malgré une saison dernière déjà très raccourcie, leur motivation reste intacte pour, quand un blanc manteau recouvrira notre beau plateau, baliser et damer les pistes et accueillir et conseiller les pratiquants.

Pour ceux qui ne sont pas sur place il leur suffira, pour surveiller l'arrivée des premiers flocons, de se connecter sur le site internet de la commune ([www.bourgetenhuile.com](http://www.bourgetenhuile.com)) et cliquer sur la webcam devenue très populaire en Val Gelon et au-delà !

## INFORMATIONS DIVERSES

### Une nouvelle carte communale au Bourget en Huile

La carte communale délimite les secteurs constructibles de la commune. Elle peut élargir le périmètre constructible, créer de nouveaux secteurs constructibles ou classer en zone inconstructible des terrains inclus dans les «parties actuellement urbanisées» de la commune.

Au Bourget en Huile, la carte communale actuellement utilisée date de 2004. La municipalité en a programmé une révision au printemps 2017 afin notamment de l'adapter au Schéma Directeur d'Assainissement. En effet, toute nouvelle

installation d'assainissement individuel doit être aménagée sur du terrain constructible.

Cette révision permettra également de rendre plus cohérentes certaines zones. Les propriétaires sont invités à signaler en mairie leurs différents souhaits même s'il convient de préciser qu'il sera probablement impossible de répondre favorablement à toutes les demandes.

Une commission communale sous le contrôle des services de l'État travaillera avec le bureau d'étude choisi.

### Modernisation de la délivrance des cartes d'identité

A partir de mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité seront désormais traitées de la même façon que les passeports biométriques.

La nécessité d'identifier le demandeur et de prendre ses empreintes digitales conduira l'utilisateur à se rendre au guichet de mairies équipées de dispositifs spécifiques appelés « Dispositifs de Recueil » qui permettent notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur (déjà en place pour les passeports)...

Les habitants du Bourget en Huile seront désormais invités à se rendre en mairie de Montmelian ou Allevard après avoir pris rendez-vous.

Désormais, le secrétariat de la mairie du Bourget en Huile ne pourra qu'apporter de l'assistance pour remplir les formulaires.

La carte sera ensuite à retirer auprès de la mairie où l'utilisateur aura déposé son dossier.

### Cérémonie du 11 novembre



C'est sous un ciel bas et une pluie hivernale à l'image de ce que fût cette triste année 2016 pour

notre beau pays que la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée sur la place du village.

Cela n'a pas empêché de nombreux Bourgeraines et Bourgerains de se déplacer pour écouter les messages de paix, de tolérance et de solidarité lus par Monsieur le Maire en présence des anciens combattants et des pompiers.

Après le dépôt de gerbe les enfants de l'école dirigés par leur institutrice ont chanté en chœur la Marseillaise et Le soldat de Florent Pagny et mis ainsi un peu de chaleur et de gaité dans le froid ambiant.

### **Téléthon**



Même si leur modestie doit en souffrir il faut rappeler que chaque année pour le Téléthon des Bourgeraines discrètes mais efficaces s'activent à domicile et dans la cuisine de la salle des fêtes pour confectionner des pâtisseries.

En 2016, c'est le dimanche 4 décembre qu'elles ont pris sur leur temps pour aider à cette cause humanitaire et permis ainsi aux gens du village et des environs d'apporter leur contribution en leur achetant tous ces délices joignant l'utile à l'agréable.

L'intégralité de la recette a ensuite été reversée au Téléthon, soit 366 €.

### **Le spectacle de Noël**

Noël était un peu en avance ce 11 décembre 2016. Le spectacle de jonglage de la compagnie « Jongl'anime » a fait vibrer la nombreuse assistance.

Les enfants comme les grands n'ont rien manqué des clowneries de deux joyeux lutins et ont

apprécié les innombrables sculptures sur ballons distribuées à la fin de la représentation.



Après un appel tonitruant le père Noël n'a pas manqué son rendez-vous ouvrant dans un joyeux désordre le goûter offert par la mairie suivi de la remise à nos anciens de leurs colis gastronomiques.

### **Les déchets**

La commune du Bourget en Huile est dotée de deux points d'apport volontaire en ce qui concerne les déchets.

Le tri est l'affaire de tous, utilisons les containers pour un maximum de recyclage.

Les containers mobiles mis à disposition par la commune n'ont pas pour vocation à être remplis de cartons d'emballages.

Pour toute question relative au tri et au recyclage vous pouvez consulter le SIBRECSA [www.sibreca.fr](http://www.sibreca.fr)

### **ETAT CIVIL**

Le 17 décembre dernier le mariage de Pauline Santin Janin et Hervé Villard était célébré.

### **TRAVAUX**

La fin d'année et la période hivernale ne sont guère propices à la réalisation de travaux

importants.

Seuls des chantiers environnementaux ont pu être réalisés.

Il s'agit du nettoyage de la parcelle communale située à l'arrière de la chapelle de La Frasse sur laquelle des flots de noisetiers avaient pris possession de l'espace.

Ces noisetiers ont été broyés, les plaquettes ayant été récupérées pour être régaliées sur certains secteurs humides des chemins piétons.

Un autre chantier d'abattage s'est déroulé ce début janvier.

Les sapins qui ont poussé depuis plusieurs années dans la côte du Bourget à l'amont du lotissement ont été coupés et débardés le long du chemin.

Une entreprise de broyage doit intervenir prochainement, ces sapins trop branchus ne pouvant être utilisés en scierie.

Un dossier « travaux » plus détaillé fera l'objet d'une page spéciale dans le MAG N°10.

# *vos images*

